



VILLE DE DUGNY
SEINE-SAINT-DENIS

PARIS TERRES D'ENVOL

Direction des Actions Educatives

01.49.92.66.70

A Dugny, le 25 mai 2020

Madame, Monsieur, chers parents,

Lors de mon précédent courrier, je vous avais annoncé l'ouverture des écoles élémentaires à compter du 25 mai 2020 et la fermeture des écoles maternelles jusqu'au 2 juin 2020, en concertation avec les Directeurs des écoles de la ville et l'inspection académique de circonscription.

Je m'étais engagé à vous tenir informé de la situation et des décisions qui seront prises.

Les écoles élémentaires ont bien ouvert ce jour, et les enfants ont repris le chemin de l'école pour ceux qui étaient volontaires.

Je tenais à vous informer que la municipalité a déployé une importante logistique humaine et matérielle pour garantir la sécurité de tous au sein des écoles élémentaires et dans le respect du protocole sanitaire : élèves, enseignants, personnel d'animation, personnel de la logistique scolaire. La réouverture des écoles élémentaires a été une de nos priorités.

A ce jour, j'ai décidé, en prenant en compte l'avis des Directeurs des écoles maternelles, de la mise en place du protocole sanitaire, des moyens logistiques nécessaires, de maintenir **les écoles maternelles fermées jusqu'au 3 juillet 2020**. L'enseignement à distance sera toujours assuré par les enseignants, et les services municipaux s'engagent à réaliser les impressions pour les familles. Notre priorité est la sécurité et la santé de tous.

Afin de ne pas pénaliser les parents contraints de reprendre leur activité professionnelle, un accueil minimum sera proposé en accueil de loisirs. Ce service sera réservé aux enfants dont les deux parents ont l'obligation de travailler à l'extérieur de leur domicile (ou un parent en cas de famille monoparentale), sur justificatif de l'employeur. Les parents concernés devront se rapprocher du guichet unique au 0149340234.

L'accueil des enfants de personnels prioritaires continuera d'être assuré pour les élèves en maternelle. Ils seront accueillis au sein de l'école Joliot Curie.

Tél. : 01 49 92 66 66
www.ville-dugny.fr

HOTEL DE VILLE
1 rue de la Résistance
93440 DUGNY

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. Le Maire

Une attestation de fermeture des écoles sera disponible à partir du 2 juin 2020 sur le site internet de la ville ou au service enseignement.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents l'expression de mes sentiments dévoués. *et très cordialement -*

 Le Maire
André VEYSSIERE *J. Veyssiere*